

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'ADO du 16 mai 2018

Le Conseil d'administration :

Président

Général de corps d'armée (2s) Jean-Tristan VERNA

1^{er} vice-président

Administrateur civil hors classe Jacky BERNE

2^{ème} vice-président

Général de division (2s) Jean-Paul MARTIAL

Secrétaire générale

Lieutenant colonel (er) Marie France CARABIN

Secrétaire général adjoint

Lieutenant colonel (er) Guy de SAINT GERMAIN

Trésorier général

Monsieur Jean-Claude BONHOMME

Trésorier général adjoint

Capitaine Rudy LABOUREL

Les administrateurs :

CCH Alberto ADIFELIDOR; GBR(2s) Luc BATIGNE; LCL(er) Romain BOUR;

BCH Laurent CAPELLE ; LCL(er) Jean-Jacques CHAMINADE;

madame Christiane DELPHIN-POULAT; madame Evelyne ECHEVARNE;

madame Marie CHEREAU; LCL(er) Grégoire VERDON; GBR (2s) Alain LACORNE ;

ACH(er) Françoise SPINACCIA; madame Florence TEXIER ;

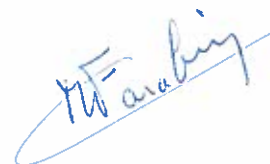
madame Marie-Ange THIERRY ; madame Sabrina VERRIER ;

CRP Ingrid VIGIER ; major(er) Yves AUBIN

Le Président



la Secrétaire Générale



Procès verbal de l'assemblée générale de l'ADO du 16 mai 2018

Bilan des résolutions (vote à main levée)

25 membres à jour de leur cotisation ou membres à vie sont présents et participent aux votes. Chacun possède 10 pouvoirs. Il est ainsi recensé 275 votants.

Résolution n° 1

- Approbation à l'unanimité du PV de l'AG du 17 mai 2017

Résolution n° 2

- Approbation à l'unanimité du rapport moral

Résolution n° 3

- Approbation à l'unanimité des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Résolution n° 4

- Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat 2017

Résolution n° 5

- Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel 2018

Résolution n° 6

- Approbation à l'unanimité du tarif des cotisations 2019 (maintien du tarif 2018)

Résolution n° 7

- Approbation à l'unanimité du rapport financier

Résolution n° 8

- Renouvellement du Conseil d'Administration (vote à bulletin secret).

Sont élus : madame THIERRY (renouvellement de mandat), madame VERRIER (renouvellement de mandat), LCL (er) de SAINT GERMAIN (renouvellement de mandat), monsieur BONHOMME (renouvellement de mandat), LCL (er) VERDON, Major (er) AUBIN.

Le PV qui suit est accompagné de quatre annexes (bilan des activités, compte de résultats, bilan financier, budget prévisionnel 2018).

YFC



Le président ouvre la séance à 9H40

Le président déclare l'assemblée générale de l'année 2018 de l'ADO ouverte et invite le délégué général à présenter l'ordre du jour.

Le DG fait, au préalable, approuver le procès verbal de l'assemblée générale de 2017.

Résolution n° 1

Le procès verbal de l'AG 2017 de l'ADO est approuvé à l'unanimité

Ordre du jour

Préambule : Renouvellement du Conseil d'administration

I – Rapport moral

- 11/ Intervention du président
- 12/ Compte rendu d'activités 2017
 - 121/ les effectifs
 - 122/ l'activité sociale
 - 123/ les modes d'action

II– Rapport de gestion

- 21/ Compte rendu financier
 - 211/compte de résultats et bilan
 - 212/ rapport du commissaire aux comptes
 - 213/affectation du résultat
- 22/ Perspectives
 - 221/actualisation du Plan de Revalorisation de l'Entraide (PRE)
 - 222/budget prévisionnel 2018
 - 223/cotisations 2019

III – Renouvellement du conseil d'administration

Résultat des élections

IV – Questions diverses

Calendrier 2019

MFC



Renouvellement du Conseil d'administration

Mesdames Marie-Ange THIERRY et Sabrina VERRIER, monsieur Jean-Claude BONHOMME, LCL (er) Guy de SAINT GERMAIN parviennent au terme de leur mandat et en sollicitent le renouvellement.

Monsieur Jacques EGO, parvenant au terme de son mandat, ne se représente pas.

Le LCL (er) Grégoire VERDON et le Major (er) Yves AUBIN se présentent pour la première fois.

Après un rappel des consignes, il est procédé au vote dont le résultat est donné en fin de séance.

I – RAPPORT MORAL

11 – Intervention du Président

Le président présente son analyse du bilan 2017 et définit les priorités de l'action pour 2018.

Bilan 2017

Bilan social en hausse, notamment au profit des orphelins. Preuve que notre système fonctionne bien : recueil des besoins (ASD, délégués, liens avec les armées...). action de la DG en dépit de la réduction de son effectif, partenariat avec TF.

Les AAP se passent bien, avec un faible taux d'abandon en cours de scolarité.

Bilan financier satisfaisant :

- Les dons sont bien rentrés cette année encore, permettant de conduire l'ensemble des actions sans faire appel à la réserve PRE, ce qui donne de la marge pour l'avenir.
- La gestion du patrimoine mobilier se passe bien, avec cette année des plus-values en hausse. Nous resterons prudents dans cette gestion.
- Les coûts de fonctionnement restent bien maîtrisés.

Notoriété de l'association : ce n'est pas une fin en soi, mais le vecteur de notre réussite opérationnelle. On note une connaissance grandissante de l'ADO au sein du ministère.

Actions 2018

Toujours améliorer notre offre sociale et l'accès aux personnes en difficulté :

- Réponse aux sollicitations de l'ASD, y compris dans des cas où, traditionnellement, nous restions prudents (conséquences des divorces, surendettement). Mais en veillant à ne pas y consacrer plus de 40% de notre budget social.
- Action avec l'ARD pour l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes veuves.
- Ouverture aux orphelins ADO de l'association « se reconstruire par la voile ».

YFC

Consolider nos partenariats

C'est à la fois un moyen de sécuriser nos ressources et une façon de renforcer la place de l'ADO dans le tissu associatif.

- Intégration dans la dynamique du « plan familles » ministériel (augmentation de la subvention ministérielle).
- Systématisation de la pratique des conventions.
- Ouverture du CA de l'ADO, à titre consultatif, aux partenaires les plus importants (sans modification des statuts).

Ressources financières

La recherche de nouveaux partenaires, notamment dans le monde économique, n'est pas facile. Elle se poursuivra en 2018, en dépit des échecs de 2017 (ENGIE, VINCI).

Le président cède ensuite la parole au délégué général et au trésorier général pour présenter le compte rendu d'activités et le projet de rapport financier.

12 – Compte rendu d'activité

Le bilan des activités menées en 2017 est dual : il présente, pour la première fois depuis cinq ans, une stagnation du nombre de secours attribués mais maintient une dynamique de progression des engagements financiers en affichant une hausse d'environ 15% du budget social. Cela démontre que, dans un contexte préservé de forte activité, le plan de revalorisation de l'entraide décidé en 2014 poursuit ses effets, notamment par la montée en puissance du dispositif d'accompagnement préprofessionnel accordé aux orphelins les plus démunis.

121 – Les effectifs

L'ADO compte au 1^{er} avril 2018, 12 674 soutiens (5 054 membres et 7 620 donateurs), effectifs stables (+34) par rapport à 2016. Toutefois, en continuité de la dynamique installée depuis des années, on observe, à la fois, une érosion du nombre d'adhérents (-131) et un accroissement du nombre de donateurs (+ 165). Dans le détail, on relève :

- 1584 sociétaires,
- 177 sympathisants, bienfaiteurs ou personnes morales,
- 1499 veuves,
- 1794 membres à vie (dont 861 NPAI).
- 3 884 donateurs ADO et 3 736 donateurs TF, parmi lesquels 2 929 ont effectué un don en 2017, en dehors des adhérents qui ont accompagné leur cotisation d'un don.

Au bilan, les ressources issues de ces soutiens atteignent 1 232 244 euros, montant record dans l'histoire de l'ADO, soit environ une augmentation de 27%.

122 – Les aides sociales

- Près de 1800 demandes d'aides ont été traitées par le siège de l'association tout au long de l'année 2017. 1649 d'entre elles ont fait l'objet d'une décision favorable exprimée par la commission sociale. Ce bilan est quasi identique à celui présenté en 2016.

Le budget correspondant augmente quant à lui d'environ 15% pour atteindre 1 240 129 €, aides remboursables comprises.

WFC

[Signature]

- Le profil des bénéficiaires démontre un effort toujours plus marqué au profit des veuves.

82% des personnes aidées sont des conjoints survivants et des orphelins tandis que 11 % sont des personnes âgées, souvent seules. Les demandes émanant de militaires et d'agents civils en activité, représentent 7% des dossiers traités, en légère baisse par rapport à 2016.

Au bilan, les bénéficiaires relevant de la « communauté Terre » restent très largement majoritaires (82%). Ce sont au total environ 600 familles qui ont été secourues, dont 470 familles endeuillées.

- Les aides dites urgentes représentent 37% de l'ensemble. Elles sont constituées, pour une bonne part de secours financiers adressés aux familles endeuillées, que ce soit l'année du décès ou plus tard, du fait d'une situation financière précaire.

- Les bourses d'études, incluant les allocations d'accompagnement préprofessionnel (AAP), constituent la majeure partie des aides installées dans la durée. Les ATPA, quant à elles, disparaissent sous cette forme, en 2018. Elles sont remplacées par les Allocations Personnalisées pour Séniors (APS). Ces différentes allocations sont renouvelables sous condition d'une demande faisant l'objet d'une décision de la commission sociale.

- Le partenariat avec Terre Fraternité, continue de progresser tout en conservant la même proportion au sein du budget global (30%).

- On observe depuis 2012 une multiplication par trois des aides accordées. Le pilotage étroit des activités permet chaque année d'exploiter au mieux les dons annuels consacrés quasi exclusivement aux aides sociales.

123 – Les modes d'action

- Partenariats en 2017

La convention avec Unéo est entrée en application en 2017 (12 000 €). Un partenariat, à confirmer, s'installe avec l'armée de Terre dans le cadre du legs Muteau avec une prise en compte du financement d'un nombre significatif de bourses d'études (40 000 €). Au bilan, le financement des partenaires atteint la somme de 450 000 €.

- Partenariats en 2018

- Avec l'ASD

Les procédures pour partager les dossiers ont été simplifiées. Une vraie collaboration est à nouveau possible. La complémentarité des actions peut à nouveau s'exprimer.

- Avec l'ANFEM

Reprise avec cette association du concept « lXl » visant un accompagnement de proximité des familles endeuillées

- Avec TEGO

La fédération TEGO reprend à son compte le soutien accordé à l'ADO par le GMPA et l'AGPM. La nouvelle convention est signée ce jour, à l'issue de l'assemblée générale

- Communication

Le site se modernise afin d'être compatible avec la téléphonie mobile. Il proposera à nouveau la possibilité de faire un don en ligne.

L'ensemble du rapport moral est soumis au vote

Résolution n° 2

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II – RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2017

21 - Compte rendu financier

211 - Compte de résultats et bilan 2017

COMPTE DE RESULTAT (annexe n° 2)

Les PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils s'élèvent à 1 406 852 € et sont supérieurs de 80 083 € à ceux de 2016. Les dons ont cru de 122 935 € et une subvention de 15 360 € a été versée par un parlementaire.

Les CHARGES D'EXPLOITATION

Elles s'établissent à 1 483 780 €. Elles ressortent également en progression de 124 931 € essentiellement du fait de l'amplification programmée de nos interventions sociales. Celles-ci sont supérieures de 157 893 € à celles de l'exercice 2016. Elles traduisent ainsi, sur deux années consécutives, une amélioration constante de 15%.

En 2017, le financement de notre activité sociale a de nouveau été assuré uniquement par les dons perçus, dispensant l'ADO d'un prélèvement sur la réserve dédiée au Plan de Revalorisation de l'Entraide.

Les PRODUITS FINANCIERS

Le montant net passe de 72 032 € en 2016 à 119 255 € en 2017. Cet accroissement de 47 222 € tient à la concrétisation de plus-values sur la cession de titres en portefeuille, en progression de 135 %, et d'autre part à une diminution de 54 % des moins-values réalisées, notamment sur des remboursements d'obligations arrivées à leur échéance.

Pour 71 % de leur montant net, ces revenus ont abondé les produits d'exploitation et ainsi permis de consacrer 98 % des dons comptabilisés au service de l'action sociale.

Le solde de 29 %, représentant 34 461 €, concoure à la formation du résultat bénéficiaire.

Il y a lieu de constater que ce même solde s'établissait au montant quasi identique de 32 402 € en 2016, ce qui confirme « la démonstration d'un pilotage maîtrisé de l'Association » évoquée à la clôture précédente.

Les CHARGES EXCEPTIONNELLES

Elles avaient grevé les comptes 2016 de 23 275 € par suite de la régularisation de 44 127 € du legs DAHAN. Elles interviennent positivement en 2017 et abondent ainsi le résultat de 11 646 €

BILAN (annexe n°3)

L' ACTIF

Il s'élève à 4 755 316 €. Les encours en matière d'allocations remboursables poursuivent leur décroissance. Ils passent de 32 998 € en 2016 à 17 324 € fin 2017. La provision constituée pour pallier les risques de défaillance des bénéficiaires a été maintenue à 5 000 €. Le portefeuille de valeurs mobilières a été porté de 3 590 721 € à 4 118 867 €, limitant à leur niveau minimum les disponibilités nécessaires à la gestion courante.

Le PASSIF

Il ressort net de dettes à 4 610 652 €. Ce patrimoine intègre la réserve dédiée au Plan de Revalorisation de l'Entraide qui s'élève à 986 959 € au 31 décembre 2017.

En conclusion, le résultat excédentaire final de 46 107 € constitue un apport financier complémentaire venant conforter le soutien de nos actions, et susceptible, le cas échéant, de participer à leur enrichissement, mais également un facteur d'encouragement à œuvrer à la complète et parfaite exécution du Plan de Revalorisation de l'Entraide.

HFC

212 – Rapport du commissaire aux comptes

En l'absence de monsieur BROUDER, commissaire aux comptes, le trésorier général procède à la lecture des rapports transmis à l'association.

Premier rapport :

Monsieur le commissaire aux comptes certifie la régularité et la sincérité de l'exercice 2017.

Deuxième rapport :

Monsieur le commissaire aux comptes a vérifié la concordance du bilan du partenariat ADO-TF avec les documents de base qui l'organisent.

La résolution n° 3 est proposée au vote.

Résolution n°3

Approbation à l'unanimité des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

213 - Affectation du résultat 2017

Il est proposé de procéder à l'affectation du résultat de 46 107.14 € dans les conditions suivantes :

- Legs BIRE : **2 005.34 €** (augmentation du capital conforme à l'inflation de 1.2%)
ainsi porté à : 167 112.07 € + 2 005.34 € = **169 117.41 €**
- Réserve statutaire : **4 610.71 €** (10% du résultat net) :
ainsi porté à : 684 255.36 € + 4 610.71 € = **688 866.07 €**
- Fonds dédié au Plan de Revalorisation de l'Entraide : **39 491.09 €**
ainsi porté à : 986 958.77 + 39 491.09 = **1 026 449.86 €**

L'affectation du résultat est proposée au vote.

Résolution n°4

Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat 2017

II - PROJET DE RAPPORT FINANCIER 2017

22 - Perspectives

221 - Actualisation du plan de revalorisation de l'entraide (PRE)

En considération du résultat de l'exercice 2017, la réserve PRE disponible en 2018 est de 1 026 000 €. Dans le cadre d'une planification quinquennale, elle permettra de sécuriser le financement de trois actions :

1/ soutien du schéma directeur BE

Le schéma directeur est ajusté sur une cible de 912 bourses d'études distribuées en 2022, date de la fin de montée en puissance du dispositif spécifique d'accompagnement préprofessionnel. Le financement supplémentaire, sous réserve de conserver les partenaires financiers recensés en 2017, exige 353 000 € cumulés jusqu'en 2022.

2/ pérennisation de l'allocation vacances sous conditions de ressources (environ 300 orphelins), engageant 440 000 € cumulés jusqu'en 2022

3/ complément apporté aux allocations exceptionnelles destinées aux familles. Cette action vise à sécuriser le financement des AE, revu à la hausse en 2018. Sur cinq ans, c'est une somme de 253 000 € qui y est attribuée.

La première étape est mise en œuvre dans le budget prévisionnel de l'année 2018.

222 - Budget prévisionnel 2018 (annexe n°4)

Le budget prévisionnel est présenté à l'équilibre. Son montant est approché à 1 558 000 €. Les charges de fonctionnement représenteraient 250 000 €.

Le niveau des prestations sociales est approché à 1 280 000 €, en progression de 4,4 % par rapport à 2017, représentant 47 703 €. La couverture serait assurée par :

- * une reprise de 180 000 € sur les fonds de l'ADO, en réserve dédiée au P.R.E.
- * de 100 000 € sur ceux de TF

- * les dons viendraient parfaire l'équilibre à hauteur de 1 000 000 € soit de 91 % des 1098000 attendus, le reliquat de 9 % participant au financement des charges de gestion.

Dans ce contexte, l'alourdissement des charges apparaissant peu probable, et les produits financiers, à l'instar des dons attendus résultant d'une estimation marquée par la modération, il semble raisonnable de supposer que les reprises envisagées sur les réserves dédiées (PRE et TF) seront de moindre importance. Au final l'exercice 2018 devrait financièrement se dérouler sans préoccupation et se clôturer, à minima, à l'équilibre.

Résolution n°5

Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel 2018

223 – Cotisations 2019

Compte tenu du résultat excédentaire de l'exercice 2017, il est proposé de maintenir en état le montant des cotisations en 2019.

Résolution n°6

Approbation à l'unanimité du maintien du montant des cotisations en 2019

Les différents chapitres du projet de rapport financier ont été approuvés à l'unanimité. La globalité du projet est soumise à l'approbation de l'AG.

Résolution n°7

Approbation à l'unanimité du rapport financier 2017

III / RENOUELEMENT DU CA

Résolution n°8

Election à l'unanimité des 6 candidats qui se sont présentés :

Madame Marie-Ange THIERRY ; madame Sabrina VERRIER ; monsieur Jean-Claude BONHOMME ; LCL (er) Guy de SAINT GERMAIN ; LCL (er) Grégoire VERDON ;
Major (er) Yves AUBIN

Le Bureau, tel qu'il a été élu en 2017, poursuit son mandat jusqu'en 2019.

IV / QUESTIONS DIVERSES

CALENDRIER 2019

Réunion du bureau : mercredi 20 mars 2019
Réunion du CA : mercredi 17 avril 2019
Assemblée générale : mercredi 15 mai 2019, suivie d'une réunion des délégués
Réunion du bureau : mercredi 9 octobre
Réunion du CA : en octobre, à déterminer car elle précèdera la signature des contrats AAP

Le Président lève la séance à 11 H 10

Procès verbal de l'Assemblée générale de l'ADO, le 16 mai 2018
Annexe n° 1 : Bilan des activités

Origine du financement	actions sociales	2016		2017	
		Nombre	€	Nbre	€
Ressources générales	A.E	342	191 844.96	381	217 970.82
	A.R	18	23 100	9	13 700
	A.T.P.A	216	54 000	204	51 000
	B.E	10	18000	18	23 200
	AE IAées	15	99 355	10	116 320.70
	Total	601	386 299.96	622	422191.52
	Veuves	80	113 750	65	100 729.94
	Entraide Terre	48	26 350	29	17 559.11
	Noel orphelins	61	15 250	55	13 750
	BE	151	92 150	154	131 000
ADO/TF	Pécules	13	32 500	21	52 500
	Permis	16	24 982.86	19	28 358.35
	Handicap	13	14 967.57	14	20 031.77
	divers	3	3 185.80	2	4 908
	Total TF	385	323 136.23	359	368 837.17
Partenaires	BE	656	382 200	668	449 100
	TOTAL	1642	1 091 636,19	1649	1 240 128.69

TTC

Procès verbal de l'Assemblée générale de l'ADO, le 16 mai 2018
Annexe n° 2 : compte de résultats

CHARGES	2017	2016	PRODUITS	2017	2016
Total exploitation	1 483 780	1 358 849	Total exploitation	1 406 852	1 326 769
<u>Total fonctionnement</u>	<u>257 352</u>	290 313	<u>Total divers</u>	<u>109 394</u>	<u>104 358</u>
Achats – services extérieurs	73 826	103 336	Cotisations	46 320	50 530
Salaires et charges	182 043	186 143	subventions, dotations	62 600	47 170
Dotations diverses	1483	834	Transferts charges	474	6 658
<u>Total aides sociales</u>	<u>1 226 428</u>	1 068 536	<u>Total dons</u>	<u>1 253 949</u>	<u>1 131 000</u>
Aides financières ADO	857 591	745 400	Dons ADO	928 127	901 950
Aides financières TF	368 837	323 136	Dons TF	325 822	229 050
			Reprise réserve PRE	0	0
			Fonds dédié TF	43 509	91 300
Résultat Exploitation	- 76 929	- 32 080			
Charges financières	14 142	30 562	Produits financiers	133 396	102 595
Résultat Financier	119 254	72 032			
Charges exception.	1 214	380 934	Produits exception.	12 860	357 658
Résultat exceptionnel	11 646	23 275			
Impôts	7 865	7 551			
TOTAL CHARGES	1 507 001	1 777 896	TOTAL PRODUITS	1 553 108	1 787 022
Résultat bénéficiaire	46 107	9 126			
	1 553 108	1 787 022		1 553 108	1 787 022

TFE

25

Procès verbal de l'Assemblée générale de l'ADO, le 16 mai 2018
Annexe n° 3 : **Bilan financier**

ACTIF	2017	2016	PASSIF	2017	2016
Immobilisé	17 849	34 406	Fonds propres	4 610 652	4 607 454
Corporel Siège	526	1 408	Fonds associatifs	1 452 539	1 452 539
Financières (prêts)	<u>17 323</u>	32 998	Réserves statutaires	684 255	683 343
			Autres réserve	1 248 097	1 248 097
			PRE	<u>986 959</u>	978 745
			Résultat de l'exercice	46 107	9 126
			Fonds dédié TF	192 095	235 604
			Provisions pour charges	600	
Circulant	4 734 290	4 628 983			
Avance	1 000				
Autres créances	30 000				
Valeurs mobilières	<u>4 118 867</u>	3 590 721			
Disponibilités ADO	353 143	790 900			
TF	231 280	247 362			
Compte de régularisation	3 177	2 602	Dettes	144 664	58 537
TOTAL ACTIF	4 755 316	4 665 991	TOTAL PASSIF	4 755 316	4 665 991

DFC



Procès verbal de l'Assemblée générale de l'ADO, le 16 mai 2018
Annexe n° 4 : Budget prévisionnel 2018

CHARGES	2017	2018	PRODUITS	2017	2018
Fonctionnement			Divers exploitation		
Achats – services extérieurs	255 869	250 000	Cotisations	152 429	380 000
Salaires et charges	73 826	75 000	Subventions et dotations	46 320	45 000
	182 043	175 000	Réserve PRE	62 600	55 000
			Fonds dédié TF	0	180 000
				43 509	100 000
sociales			DONS		
Aides financières - ADO	1 226 428	1 280 000		1 253 949	1 098 000
Aides financières - TF	857 591	905 000	ADO	928 127	823 000
	368 837	375 000	TF	325 822	275 000
Total Exploitation	1 482 297	1 530 000	Total exploitation	1 406 378	1 478 000
Charges financières			Produits financiers		
Exceptionnelles	14 142	20 000	Exceptionnels	133 396	80 000
Impôts	2 697			13 334	
	7 865	8 000			
TOTAL CHARGES	1 507 001	1 558 000	TOTAL produits	1 553 108	1 558 000

TFE

cf.